



Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le
redéploiement immobilier du siège du GIP Corse
Compétences.

Document de consultation des entreprises



Sommaire

1.Objet de la consultation	3
2.Présentation du GIP Corse Compétences	3
3.Présentation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage	4
3.1. Contexte.....	4
3.2. Objectifs généraux.....	4
3.3. Périmètre de compétences	4
3.4. Prestations demandées	4
4.Planning.....	5
5.Pièces à fournir	5
6.Critères de jugement des offres	5
7.Lieux d'exécution des prestations	6
8.Engagement du titulaire.....	6
9.Confidentialité	6
10.Responsabilité	6
11.Renseignements complémentaires	6
12. Annexe	7

1. Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet la sélection d'un prestataire pour la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le but d'assister le GIP Corse Compétences pour le redéploiement immobilier de son siège.

2. Présentation du GIP Corse Compétences

Administré par une nouvelle convention constitutive signée par le Préfet de région et le Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) le 26 juillet 2011, le GIP « Corse Compétences » a pour objet de favoriser et faciliter les coopérations entre les acteurs publics et socioéconomiques régionaux intervenant dans le champ de l'activité économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle en Corse. Il représente en ce sens un outil global et commun à la CTC et à l'Etat pour appuyer la conception et la mise en œuvre, souvent de concert, de leurs politiques d'intervention régionales sur ces champs.

Il s'organise autour d'un Conseil d'Administration composé de l'Etat et de la CTC qui en assurent une présidence alternée, d'une Direction générale, d'un pôle Administration générale et de deux missions opérationnelles :

Une mission « Emploi-Formation-Insertion » qui porte et anime :

- Un Observatoire Régional Emploi Formation (OREF), producteurs de travaux statistiques et d'études centrés sur l'analyse de la relation Emploi – Formation – Insertion (évolution des emplois, qualifications et compétences sur les territoires) en appui à la conception des politiques d'intervention régionales sur ce champ ;
- Un Centre d'Animation, de ressources et d'Information sur la Formation (CARIF), chargé de construire et de diffuser, auprès des professionnels et du grand public, l'information sur l'offre de formation ; de favoriser la professionnalisation des acteurs de l'accueil, de l'information et de l'orientation ; d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques du champ Emploi – Formation – Insertion (lutte contre l'illettrisme, service public de l'orientation, etc.) ;
- Le Contrat d'Objectif et de Moyens pour le développement de l'apprentissage (COM Apprentissage) en région ;
- Le Plan Régional d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PRITH) qui vise l'égalité des droits et des chances des personnes handicapées ainsi qu'à leur non-discrimination dans le domaine de l'emploi ;
- Une mission d'appui aux acteurs du FSE, destinée à apporter un appui aux opérateurs mobilisant, ou désirant mobiliser, du Fonds Social Européen pour la mise en œuvre de projets visant à soutenir l'emploi, développer la formation et favoriser l'insertion professionnelle, notamment des publics les plus en difficulté.

Une mission « Observation Economique Régionale » qui porte et anime :

- L'Observatoire Economique de Corse, producteurs de travaux statistiques et d'études articulés autour des priorités d'observation votées par l'Assemblée de Corse à la session des 26 et 27 mai 2011 : Economie générale, Filières et Entreprises, Prix et revenus ;
- En partenariat avec la Chambre Régionale d'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) de Corse, une mission d'observation de l'ESS.

Dans ce cadre, le GIP « Corse Compétences » assure par ailleurs :

- Le secrétariat du Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle (CCREFP), instance de gouvernance fonctionnelle de la mission « Emploi – Formation – Insertion », et des comités qui s'y rattachent ;
- Le secrétariat du Comité régional de l'information économique et sociale (CRIES), instance de gouvernance fonctionnelle de la mission « Observation Economique Régionale », et des comités qui s'y rattachent ;

3. Présentation de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

3.1. Contexte

Le siège du GIP « Corse Compétences », sis rue du 1^{er} Bataillon de Choc, résidence Castel-Vecchio, 20090 Ajaccio, est aujourd'hui à la fois sous dimensionné et inadapté, d'un point de vue fonctionnel et opérationnel, pour la mise en œuvre des missions qui lui confie sa nouvelle convention constitutive en date 26 juillet 2011.

3.2. Objectifs généraux

Dans le cadre du développement de ses activités, avec notamment le déploiement d'un Centre d'Animation, de Ressources et d'Information sur la Formation (CARIF) et le renforcement de l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF), le GIP Corse Compétences souhaite, pour son siège, investir de nouveaux locaux sis 4, Boulevard du Roi Jérôme, 20 000 Ajaccio, propriété de la Compagnie Générale de Tourisme et d'Hôtellerie (CGTH) d'une superficie de 335,13 m² au sens de la loi CARREZ (cf. attestation de surface habitable ci annexée).

Au-delà de la recherche d'une relocalisation plus centrale et plus accessible pour les publics, il s'agit pour le GIP « Corse Compétences » d'être en capacité de déployer les outils et équipements nécessaires à l'activité du CARIF-OREF, notamment au regard de ses objectifs d'information sur la formation, de professionnalisation des acteurs et d'appui aux politiques publiques : salle de visioconférence pour le développement des formations à distance, espace documentaire pouvant accueillir les publics en recherche d'information sur la formation (professionnels et grand public), salles de réunion pour la mise en œuvre des actions de professionnalisation / formation, salle « blanche » dédiée à l'hébergement du système d'information (SI) support, salle de reprographie, etc.

L'opération pour le groupement consiste ainsi à (re)créer un aménagement fonctionnel des locaux investis au regard des besoins des utilisateurs et des publics bénéficiaires des actions qu'il porte, et à financer les travaux de gros œuvre et de second œuvre induits :

- Démolition / Dépose ;
- Plomberie / Climatisation ;
- Cloisons / Faux Plafonds / Isolation thermique et phonique ;
- Plomberie / Climatisation / VMC ;
- Electricité (courant fort et courant faible) / Câblage réseaux ;
- Revêtement des sols / Revêtement des murs ;
- Peinture.

3.3. Périmètre de compétences

Le GIP Corse Compétences souhaite faire appel à un prestataire ayant des savoir-faire dans les domaines suivants :

- Architecture d'intérieur ;
- Economie de la construction ;
- Coordination SSI ;
- Ordonnancement, Planification et Coordination de chantiers (OPC) ;
- Performance énergétique et thermique du bâtiment ;
- Toutes les techniques de base du bâtiment.

3.4. Prestations demandées

Le prestataire aura pour mission :

- La prise en compte du contexte et la réalisation des diagnostics généraux des ouvrages existants si non disponibles ou non existants ;

- La formulation du projet d'aménagement des espaces au regard des activités du groupement, des contraintes techniques du bâtiment, de la législation et réglementation de la construction (NFS 61-932, etc.), dans un souci de fonctionnalité et d'esthétisme ;
- L'élaboration du projet de consultation des entreprises adapté au projet architectural (CCTP intégrant les différents plans techniques) et des prévisionnels financiers associés ;
- L'assistance à la définition du cadre des mises en concurrence et/ou des marchés (forme, mode, etc.) ;
- L'assistance à la rédaction des pièces administratives ;
- L'accompagnement lors des phases de mise en concurrence et/ou de marchés ;
- L'appui à la sélection des prestataires, la négociation des tarifs, le cas échéant de variantes moins coûteuses ;
- L'ordonnancement, la coordination et le pilotage des travaux : organisation générale du chantier, établissement du calendrier des travaux, coordination dans le temps et dans l'espace de l'action des différents intervenants, etc.
- Le suivi de la réalisation des prestations ;
- La direction des réceptions et des levées des réserves dans les délais impartis.

4. Planning

La planification des prestations estimée par le GIP « Corse Compétences » est la suivante :

- J0 : ordre de mission ;
- J+30 jours calendaires : livraison du projet architectural et des plans d'aménagement;
- J+60 jours calendaires : livraison des plans techniques et des Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- J+81 jours calendaires : Consultation des entreprises ;
- J+260 jours calendaires : Ordonnancement, Coordination, Pilotage des travaux et Direction des réceptions.

5. Pièces à fournir

Le soumissionnaire devra fournir les éléments suivants **avant le 20 aout 2012 12h00** au GIP Corse Compétences, Résidence Castel Vecchio – Rue du 1^{er} bataillon de choc – 20 000 AJACCIO, à l'attention du Directeur général :

- Le présent document daté, signé et portant la mention « lu et approuvé » ;
- Un mémoire technique daté et signé de la prestation demandée ;
- Un document de présentation détaillant ses compétences et les prestations réalisées similaires à l'objet de la présente consultation ;
- Un devis estimatif daté et signé (les prestations doivent inclure tous les frais de déplacement, hébergement, équipement...).
- Les attestations fiscales et de cotisations sociales de la société.

6. Critères de jugement des offres

Les propositions des candidats seront jugées selon les critères pondérés suivants :

- Valeur technique : 60% :
 - Qualité du mémoire technique ;
 - Expérience et compétences du soumissionnaire ;
- Prix des prestations : 40%.

7. Lieux d'exécution des prestations

Les prestations objet de la présente consultation seront réalisées sur le nouveau site du siège du GIP Corse Compétences à Ajaccio

8. Engagement du titulaire

Les prestations faisant l'objet de la présente consultation sont placées sous la responsabilité unique du titulaire qui peut en sous-traiter une partie avec l'accord du GIP Corse Compétences. Néanmoins, la sous-traitance de la totalité des prestations est interdite.

9. Confidentialité

Le soumissionnaire s'engage à garder strictement confidentielles toutes les informations portées à sa connaissance pendant l'exécution des prestations faisant l'objet de la présente consultation. Le soumissionnaire prendra vis-à-vis de son personnel toutes les mesures nécessaires pour assurer la confidentialité de toutes les informations et documents.

10. Responsabilité

Le soumissionnaire est responsable de l'ensemble de ses prestations jusqu'à leur livraison. En aucun cas le soumissionnaire ne pourra se retrancher derrière la défaillance ou la faute des sous-traitants ou prestataires pour atténuer sa responsabilité.

11. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires, les soumissionnaires devront faire parvenir une demande écrite, au maximum 2 jours avant la date limite de remise des offres, à Mr Olivier MOSCONI / 06 76 41 67 66 / olivier.mosconi@corse-competences.fr.

12. Annexe



Attestation de surface habitable

Numéro de dossier : 12/04/0116
Date du repérage : 24/04/2012
Heure d'arrivée : 11 h 00
Durée du repérage : 01 h 00

La présente mission consiste à établir une attestation relative à la surface habitable des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 au regard du code de la construction et de l'habitation, en vue de reporter leur superficie dans le bail d'habitation d'un logement vide en résidence principale.

Extrait du CCH : R.111-2 - La surface habitable d'un logement est la surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escaliers, gaines, embrasures de portes et de fenêtres ; le volume habitable correspond au total des surfaces habitables ainsi définies multipliées par les hauteurs sous plafond.

Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sols, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, volumes vitrés prévus à l'article R. 111-10, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 mètre.

Désignation du ou des bâtiments <i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Département : Corse-du-Sud Adresse : 4 boulevard Roi Jérôme Commune : 20000 AJACCIO Désignation et situation du ou des lots de copropriété :	Désignation du propriétaire <i>Désignation du client :</i> Nom et prénom : . CGTH Adresse : 4 boulevard Roi Jérôme 20000 AJACCIO
Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) Nom et prénom : CGTH Adresse : 4 boulevard Roi Jérôme 20000 AJACCIO	Repérage Périmètre de repérage : Locaux à usage de bureaux au 1^{er} étage, porte de droite
Désignation de l'opérateur de diagnostic Nom et prénom : Dominique Dunand-Bruschi Raison sociale et nom de l'entreprise : Audit-Immo Corse 2a Adresse : Casa Nunzia - Piscia Rossa 20167 Afa Numéro SIRET : 508 365 129 Désignation de la compagnie d'assurance : ... GAN Numéro de police et date de validité : 086.517.808-100-39 / 30/09/2012	
Surface habitable en m² du lot	

Surface Habitable totale : 335,13 m² (trois cent trente-cinq mètres carrés treize)

Résultat du repérage

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Boutin :

Parties de l'immeuble bâties visitées	Superficie privative au sens Carrez	Surface au sol	Motif de non prise en compte
Pièce 1	33,84	33,84	
Pièce 2	65,16	65,16	
Pièce 3	1,89	1,89	
Pièce 4	1,78	1,78	
Pièce 5	2,95	2,95	
Pièce 6	24,12	24,12	
Pièce 7	22,82	22,82	
Pièce 8	12,42	12,42	
Pièce 9	24,08	24,08	
Pièce 10	17,04	17,04	
Pièce 11	1,60	1,60	
Pièce 12	25,15	25,15	
Pièce 13	9,18	9,18	
Pièce 14	15,97	15,97	
Pièce 15	14,16	14,16	
Pièce 16	15,41	15,41	
Pièce 17	47,56	47,56	

SUPERFICIE PRIVATIVE EN M² DU LOT :**Surface Habitable totale : 335,13 m² (trois cent trente-cinq mètres carrés treize)****Surface au sol totale : 335,13 m² (trois cent trente-cinq mètres carrés treize)**Fait à **AJACCIO**, le **24/04/2012**Par : **Dominique Dunand-Bruschi****Signature du représentant**

auditimmocorse.com
Cabinet Dunand-Bruschi
Cassa Nunzia - Piscina Rossa - AFA
Tel. 04 95 20 35 90 - 06 26 74 34 16
Siret 508 365 129 00016 - APE 7112B

Annexe - Croquis

